

## Désinvestissez ! La caisse de pension du Jura (CPJU) aussi ?

En juin 2015, le Parlement norvégien a décidé à l'unanimité de retirer son fonds souverain du charbon. C'est le plus gros fonds souverain du monde, avec 831 milliards de francs (1,3 % de la capitalisation boursière mondiale).

La campagne mondiale de désinvestissement des énergies fossiles « Fossil Free », lancée en novembre 2012 a pris une dimension internationale : chaque jour, de nouvelles institutions s'engagent. En Suisse, la campagne « Mon argent zéro fossile » demande aux institutions financières suisses de désinvestir des énergies fossiles. Les raisons sont environnementales, ... mais également financières.

Dans un rapport intitulé *Risque carbone pour la place financière suisse* (OFEV, octobre 2015) on peut notamment lire que « les investissements dans des entreprises qui émettent beaucoup de CO2 ou qui produisent des énergies fossiles comportent un risque important. La perte de valeur potentielle des investissements sera, en effet, d'autant plus grande que l'objectif visant à limiter le réchauffement climatique à deux degrés [...] sera appliqué avec rigueur ».

Le règlement de placements de la CPJU n'excluant pas les énergies fossiles, celle-ci pourrait donc très bien compter dans son portefeuille d'investissements des actions d'entreprises actives dans les énergies fossiles, ... avec les risques financiers et les dégâts environnementaux qu'elles engendrent.

Nous demandons dès lors au Gouvernement :

1. s'il partage les objectifs de la campagne qui cherche, au niveau suisse et international, à promouvoir le désinvestissement des énergies fossiles ? Et si non, pourquoi ?
2. s'il est prêt à donner aux représentants de l'employeur au sein du Conseil d'administration de la CPJU des consignes claires et concrètes pour qu'ils demandent:
  - a. une analyse du portefeuille de la CPJU quant à ses éventuels actifs dans le secteur des énergies fossiles ?
  - b. à ce que les éventuels actifs dans les énergies fossiles soient retirés du portefeuille de la CPJU dans les plus brefs délais ?
  - c. une modification des directives de placement de la CPJU de manière à banir les énergies fossiles du porte-feuille de la CPJU ?

Le Démost, le 24 février 2016

Groupe Verts et CS-POP

Ivan Godat

Delémont

Liens utiles :

- Risque carbone pour la place financière suisse, Ofev, 2015 : [www.bafu.admin.ch/dokumentation/medieninformation/00962/index.html?lang=fr&msg-id=59285](http://www.bafu.admin.ch/dokumentation/medieninformation/00962/index.html?lang=fr&msg-id=59285)
- Voir le site <http://mon-argent-zero-fossile.ch>
- Pour plus d'information sur le sujet, consulter : <http://gofossilfree.org/commitments>